ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

MODERNISATION DES OUTILS ET GOUVERNANCE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

Nº AC12

présenté par Mme Descamps, rapporteure

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :
« et »,
insérer le mot :
« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.